

Information des bénéficiaires sur le processus de traitement des données collectées lors de nos prestations

Pour votre information, il est interdit de collecter et de conserver des données personnelles qui, directement ou indirectement, font apparaître les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales, les informations relatives à la santé, aux parents, à la fratrie ou à la vie sexuelle des personnes. De telles informations ne peuvent-elles être collectées que, dans certains cas, lorsqu'elles sont dûment justifiées, par exemple par la spécificité d'un poste à pourvoir.

Synoème respecte scrupuleusement ce cadre dans tous ses processus : accompagnements, conseil, formation, bilans de compétences, orientation, recrutement etc.

Les données collectées lors des entretiens, des réunions, ou formations, lors d'échanges, d'exercices, d'audits sont strictement **en lien avec la prestation convenue avec nos clients.**

Les données que nous sommes susceptibles de collecter auprès servent uniquement à vous accompagner, vous conseiller, vous former.

🔒 Dans le cadre des conventions qui nous lient à notre client, voici ce qui est précisé sur **la confidentialité des données et analyses** :

« Synoème s'engage à maintenir confidentielles toutes les informations qui lui auront été communiquées comme telles par les candidats et le client au titre de la présente convention, s'interdisant d'en divulguer le contenu ou le support à des tiers. Synoème s'engage à lui restituer l'ensemble des documents fournis dès l'achèvement de la prestation.

Réciproquement, les études et documents éventuellement établis par Synoème et remis ou envoyés au client, demeurent la propriété exclusive de Synoème. Ils sont considérés comme confidentiels et ne peuvent être communiqués par le client à des tiers sans l'accord exprès préalable et écrit de Synoème.

Tous les documents transmis par Synoème au Client concernant des candidats sont strictement confidentiels et doivent être traités comme tels. Il appartient au responsable destinataire au sein de l'entreprise de s'en assurer. Synoème ne saurait être tenu responsable des conséquences éventuelles de leur divulgation par des tiers ou à des tiers. »

A l'issue des prestations, **les informations recueillies, les analyses et synthèses réalisées sont stockées dans notre système informatique protégé par mots de passe et antivirus.** Les dossiers sont aussi conservés sous format papier. Tous ces éléments peuvent être conservés par nos soins pendant **une durée maximale de deux ans.**

🔒 **Focus Bilan de Compétences :**

Conformément au principe de déontologie, les documents élaborés, pour la réalisation du bilan de compétences, **sont détruits par l'organisme prestataire afin de respecter la confidentialité des entretiens individuels.** Les consultants-formateurs respectent strictement la confidentialité et s'engagent à **détruire leurs notes dans l'année qui suit le bilan.**

Cependant, **le bénéficiaire peut demander, par écrit, la conservation desdits documents.** Cette demande doit être justifiée par la nécessité d'un suivi de sa situation. Ainsi, le prestataire pourra garder les documents dans la limite d'une année. (Art. R6313-7 du Code du travail)

 **Consultation et rectification des données collectées :**

Vous avez la faculté de consulter et de demander la rectification des informations collectées pendant votre accompagnement/formation. Vous pouvez aussi consulter les évaluations et analyses qui ont pu être pratiquées.

Pour consulter ces éléments, vous pouvez :

- Nous solliciter pour un entretien de débriefing au cours duquel nous vous présenterons et remettrons les analyses, et documents et vous les commenterons,
- Nous demander de vous les communiquer par voie postale ou par mail.

Pour ce faire, vous pouvez nous contacter par téléphone au **06 38 84 99 40**, ou sur contact@synoeme.fr